

Élections présidentielles et législatives – 2017

Coordonnées de la mairie

Commune de

Canton de

N° de fax de la mairie :

Adresse électronique :

Adresse postale :

Coordonnées du maire et des adjoints les jours de scrutin

Maire :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Premier adjoint :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Deuxième adjoint :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Coordonnées de toute autre personne pouvant être joignable les jours de scrutin (président de bureau de vote, directeur des services, etc.) :

Nom :

Fonction :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Nom :

Fonction :

Tél. fixe :

Tél. portable :

À retourner dès réception à la Préfecture – Bureau des Réglementations et des Élections

⇒ par voie postale (Préfecture – 89 rue Victoire de la Mame – 52011 CHAUMONT Cedex)

⇒ par télécopie (03 25 30 22 49)

⇒ par voie électronique (pref-elections@haute-marne.gouv.fr)